



AMBASSADE DE FRANCE AU JAPON
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL

A Tokyo, le 27 août 2019

Objet : proposition de stage - Chargé(e) d'études - Energie, environnement, transport, construction



Afin de contribuer à ses missions d'appui à la coopération franco-japonaise (publique et privée) pour la transition vers une société bas-carbone, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris et de la réalisation des Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 de l'ONU, le service économique régional (SER) de l'Ambassade de France au Japon recherche un stagiaire pour le 1^{er} semestre 2020.

Le SER fait partie de la Direction Générale du Trésor (Ministère de l'Economie et des Finances). Il est organisé en 4 pôles sectoriels : économie-finances, industrie-numérique, agroalimentaire, développement durable. Le stagiaire sera positionné au sein du pôle développement durable (en charge des secteurs énergie, environnement, transport, construction).

Le pôle développement durable compte trois personnes : deux attachées et un chef de pôle (agent mis à disposition par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire). Il travaille sur les domaines de compétence du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, sous l'angle politique (valorisation des politiques françaises, collecte d'informations sur les politiques japonaises) et économique (soutien aux entreprises des secteurs transport, énergie, etc.).

Contenu de la mission proposée :

- (1) Veille sectorielle sur les marchés et les politiques japonaises dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement (dont climat), de la mobilité, de la ville durable et de la construction. Collecte, organisation et restitution de connaissances (production de notes et articles).
- (2) Contribution à la diffusion en ligne (lettre d'actualités sur le site internet du service, réseaux sociaux, réalisation de cartographies en ligne...).
- (3) Appui technique pour organisation d'évènements (accueil de délégations, séminaires...).
- (4) Participation aux échanges avec les interlocuteurs extérieurs, rédaction de compte-rendu, mise à jour de fiches entreprises.
- (5) Selon les besoins du service, le stagiaire pourra être mobilisé sur certaines tâches transversales ponctuelles non spécifiques au pôle développement durable (notes de synthèse, compte-rendu...).
- (6) En option selon compétences du stagiaire (voir ci-après) : étude sur les compétences des collectivités locales japonaises dans les domaines des transports, de la construction, de l'énergie et de l'environnement. L'objectif de cette étude est d'établir un état des lieux des types de projets que les collectivités peuvent mettre en œuvre (juridiquement, financièrement, techniquement) sur leur territoire, et d'identifier les montages possibles pour ces projets (marchés publics, PPP, etc.).

Compétences recherchées :

- Connaissances générales en politiques publiques.
- Intérêt pour les secteurs de l'énergie, de l'environnement, de la mobilité, de l'aménagement.
- Esprit d'initiative, réactivité et capacité d'adaptation, solides capacités d'analyse et de synthèse.
- Langues : solides capacités rédactionnelles en français. Très bon niveau d'anglais. Des connaissances en japonais sont appréciées (recherches en ligne, communications simples).

- *NB : la partie (6) de la mission proposée nécessite des compétences juridiques (droit des collectivités et politiques publiques d'aménagement) et la maîtrise du japonais (recherches avancées en ligne et analyse de documentation juridique et financière). Cette option ne sera incluse dans la mission que si les compétences du stagiaire le permettent.*

Pour tout renseignement complémentaire :

- Contexte, secteurs et missions :
<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/JP/energie-environnement-transport-construction>
- Contacts :
 - Stéfan Le Dû – Chef de pôle - stefan.le-du@dgtresor.gouv.fr
 - Marine Malacain – Adjointe au chef de pôle – marine.malacain@dgtresor.gouv.fr

Candidatures :

- Par mail aux deux adresses ci-dessus, jusqu'au 15 octobre 2019
- Joindre une lettre de candidature en français et anglais et un CV

Conditions matérielles :

- Stage d'une durée initiale de 4,5 mois, extensible à 6 mois sous conditions, à réaliser entre janvier et août 2020. NB : la possibilité d'étendre la durée à 6 mois ne peut pas être confirmée avant fin 2019.
- Bureau partagé avec l'équipe du pôle développement durable.
- Sauf étudiants fonctionnaires, le stage donne lieu à une gratification dont le montant est fixé annuellement par arrêté ministériel (2019 : 577,5€ par mois).
- Congés : le stagiaire bénéficie des jours fériés japonais (dans la limite de ceux attribués aux agents français de l'Ambassade, soit environ 10 jours sur l'année) ainsi que de 2 jours de récupération (au maximum) par mois si le temps de travail hebdomadaire est supérieur à 35 heures. Ces jours de récupération ne sont pas déduits de la gratification mensuelle.
- Logement : le stagiaire se loge par ses propres moyens. L'ambassade dispose de studios, en quantité très limitée, qui peuvent être mis à disposition si la demande est faite suffisamment en amont (à signaler lors de la candidature). La présente offre ne garantit pas la disponibilité d'un studio.